

MON OPINION

De la belle musique et une interprétation de qualité

Hector J. Cormier
Moncton

C'est dans la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption de Moncton que le chœur Louisbourg, sous la direction de Monique Richard, professeure au Département de musique de l'Université de Moncton, a choisi d'exécuter, cette année, son concert de musique religieuse, pour chœur et orgue, des compositeurs français César Franck, Charles Gounod et Louis Vierne.

Une fois encore on a vu un public friand de belle musique quitter les lieux, enchanté et ne tarissant pas d'éloges.

Le chœur, composé de 10 voix de femmes et de 12 voix d'hommes, choisies sur le volet, interprète des pièces loin d'être faciles avec une harmonie qui atteint l'excellence.

Des voix qui se marient bien et dont l'interprétation mousses les sensibilités pour plaire à la fois à l'oreille et à l'âme.

Deux raisons expliquent cet état de choses: la qualité des voix et les exigences d'une directrice qui sait obtenir des résultats impressionnants.

Après les deux premiers chants, *Litanies de la Sainte Vierge* de César Franck et l'*Ave verum corpus* de Charles Gounod, interprétés à l'avant de la nef, le chœur a procédé en file vers le jubé, là où furent exécutées les deux pièces majeures au programme, la *Messe chorale en sol mineur, no 4* de Charles Gounod, une pièce joyeuse et agréable à écouter avec de tels beaux Amen pour terminer et le Gloria et le Credo, et la *Messe solennelle, op. 16* de Louis Vierne, une œuvre plus contemporaine, tout aussi belle, et qui permet d'apprécier tout le potentiel de ce chœur et les immenses possibilités des grandes orgues.

Dès les premières notes au prélude de la messe de Gounod, force est de constater que les églises, particulièrement les cathédrales, ont été érigées en fonction de la musique, des chœurs et des grandes orgues.

C'est dans ce décor que le chœur Louisbourg ravissait une fois de plus les mélomanes de la région de Moncton. D'autant plus qu'on avait le plaisir de retrouver aux claviers Thomas Gonder, le directeur musical et organiste de la cathédrale anglicane Christ Church de Fredericton. Celui-ci est considéré comme «l'un des organistes canadiens les plus prometteurs» et nous en avons été témoins dans son accompagnement du chœur et dans l'interprétation qu'il a faite de *Fugue improvisée à Saint-Sulpice* par David Briggs et *Toccata sur Placare, Christe, servulus* de Marcel Dupré.

L'orgue Casavant de la cathédrale de Moncton avec ses quatre claviers, son pédalier et ses 5176 tuyaux a des possibilités illimitées quant à l'émission

sonore allant du plus velouté au plus grave, du plus doux au majestueux, et donnant surtout un plein rendement quand un organiste de la trempe de Thomas Gonder le touche.

L'instrument a déjà été classifié comme un des meilleurs non seulement aux provinces maritimes, mais au Canada entier.

M. Gonder me révélait, après le concert, qu'un des grands rêves d'un organiste était de jouer dans des endroits grands avec d'amples acoustiques. Il qualifie celles de la cathédrale de «splendides».

Je ne sais pas s'il s'agit d'une simple coïncidence, mais la première pièce au programme *Les litanies de la Sainte-Vierge* de César Franck porte la même appellation que celle avec laquelle on avait désigné les grandes orgues de la Cathédrale lors de son inauguration en 1955.

En rappel, le chœur a exécuté avec brio le très apprécié *Cantique de Jean Racine* op. 11 de Gabriel Fauré, celui-là même qui a dirigé, à la demande de Gounod, la manécanterie de l'église de la Madeleine à Paris lors de ses funérailles, en 1893, et que la France a voulu nationales. Qu'ils apparaissent tous les deux au même programme était approprié.

Louis Vierne, autre génie musical et compositeur français, a été pendant trente-sept ans l'organiste titulaire des grandes orgues de Notre-Dame de Paris. Ce n'est pas rien. Sa messe n'a que cinq mouvements, omettant le credo, plutôt que les six de Gounod.

Outre la cathédrale de Moncton et l'église Wilmot United de Saint-Jean, le chœur se fera entendre à l'église First United de Campbellton le 18 novembre et, le lendemain, à l'église Saint-Jean-Baptiste-et-Saint-Joseph de Tracadie, dans le territoire musical de la famille Lavoie, où il ne manque pas de mélomanes.

Nous sommes choyés en Acadie de pouvoir nous permettre autant de belle musique, de la musique de qualité, exécutée par de bons ensembles dont le chœur Louisbourg n'est pas le moindre.

Le concert du 5 novembre dernier en est la preuve. Nous savons en être reconnaissants. ■

MON OPINION

Hogan parle de profits au lieu de garde d'enfants

Rosella Melanson
Fredericton

La semaine dernière, un comité de parents a adressé une volée magistrale au ministre Bill Hogan.

M. Hogan avait blâmé le récent contrat fédéral-provincial de 500 millions \$ pour des centres de garde d'enfants pour la lenteur des progrès de son ministère dans la création de nouvelles places.

Il a dit que ce contrat ne donne pas assez de fonds aux entrepreneurs et aux